

Le 6 juin 2019

INAUGURATION DU PARC EOLIEN CNR DES SOURCES DU MISTRAL EN CÔTE-D'OR : UNE REUSSITE COLLECTIVE AU BENEFICE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Ce jeudi 6 juin, Didier Lhuillier, Directeur Général de CNR, Jean-Noël Truchot, Maire de Sacquenay, et Marie-Pierre Cour, Maire par intérim de Chazeuil, ont inauguré, en présence de Bernard Schmeltz, Préfet de la Région Bourgogne Franche-Comté, et de Catherine LOUIS, Vice-présidente du Conseil départemental de la Côte-d'Or, le parc éolien des Sources du Mistral, situé sur les 2 communes de Sacquenay et Chazeuil.

Mis en service en janvier 2019, le parc des Sources du Mistral est composé de 9 éoliennes et dispose d'une puissance installée de 18 MW, permettant de produire annuellement l'équivalent de la consommation électrique de 17 000 habitants. Fruit d'une volonté forte et commune des acteurs du territoire de contribuer à la transition énergétique par le développement des énergies renouvelables, le parc des Sources du Mistral est le premier parc éolien de CNR en Côte-d'Or. Il permet à CNR de franchir les 600 MW de puissance installée en éolien en France, et représente un investissement de 23,4 M€.

Le parc a également été « baptisé » ce jour par 24 élèves de CM1-CM2 du regroupement scolaire de 4 communes (Sacquenay, Chazeuil, Orville, Véronnes), impliqués dans le projet au travers d'animations pédagogiques sur les énergies renouvelables, et de la visite sur le terrain du chantier de construction des éoliennes.

Un projet d'énergie renouvelable au long cours

Le parc des Sources du Mistral est situé dans une plaine agricole, à l'extrémité nord du département de la Côte-d'Or, à la frontière avec la Haute-Marne, à 2 kilomètres du cœur de Chazeuil et 1,3 kilomètres de celui de Sacquenay. Porté par CNR depuis 2008, le projet de parc des Sources du Mistral a nécessité plus de 10 ans pour son aboutissement. Il a pu voir le jour grâce à un travail collectif de longue haleine, mené en concertation étroite avec les élus locaux, les services de l'Etat, les propriétaires fonciers, les exploitants agricoles, et les riverains, ceci dès son démarrage.

Il est composé de 9 éoliennes VESTAS de type V110, de 2MW de capacité chacune. Sa production annuelle est estimée à 40 GWh, correspondant à la consommation annuelle moyenne d'environ 17 000 habitants, soit 3 fois plus que la population de la Communauté de Communes Tille et Venelle.

Le parc éolien a été mis en service le 7 janvier 2019, après 11 mois de travaux.

Un chantier en plusieurs phases

Après une première phase d'études (études d'impact et de travaux préparatoires), la construction du parc a démarré en novembre 2017. Le chantier s'est déroulé en 5 grandes phases et s'est achevé en avril 2019 :

- Novembre 2017 à février 2018 : travaux de voirie et terrassement
- Janvier 2018 à mars 2018 : réalisation des fondations des 9 éoliennes
- Aout à septembre 2018 : réalisation des réseaux électriques internes
- Octobre à décembre 2018 : montage des éoliennes. Les éléments sont acheminés séparément et montés sur place.

CONTACTS PRESSE

CNR : Béatrice Ailloud-Karmin : 04 72 00 67 21 / 06 07 27 46 07 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel

- Mars et Avril 2019 : Reprise des voiries et remise en état du site

Pour ce chantier, comme pour l'ensemble de ses chantiers, CNR, propriétaire du parc et maître d'ouvrage, a fait appel à des entreprises locales, parmi lesquelles :

- L'entreprise COLAS (marché VRD) basée à Longvic
- L'entreprise GREPIN basée à Cusey pour l'habillage en pierre de taille des Postes De Livraison (PDL).
- L'entreprise VESTAS, constructeur des éoliennes et exploitant principal du parc, a fait construire les mats des éoliennes à l'usine France Eole située à Longvic (seule usine en France à construire des mats d'éoliennes en acier)

Un volet environnement associé au parc

Suite à l'étude d'impact environnemental menée par un bureau d'études indépendant au début du projet (2012), un certain nombre de mesures environnementales ont été définies. Elles répondent au principe lié à tout développement de projet de parc éolien : Eviter, Réduire, Compenser.

Ces mesures concernent à la fois toute la phase de construction du parc et sa durée d'exploitation. Ainsi, pendant le printemps 2018, les travaux ont été interrompus pour ne pas perturber la faune locale, particulièrement sensible à cette période ; un suivi environnemental du chantier a été effectué afin d'en garantir une conduite respectueuse de l'environnement ; un entretien de la végétation spécifique par fauche tardive va permettre de préserver des espèces d'orchidées présentes sur le parc ; un suivi des gîtes à chauves-souris recensés, ainsi qu'un suivi global du comportement de l'avifaune sera effectué...

Le parc en chiffres

Nombre d'éoliennes	9
Capacité totale installée	18 MW
Prévision de production annuelle moyenne	40 GWh
Equivalent de consommation domestique annuelle	17000 personnes
Tonnes de CO2 évitées *	31 000 tonnes/an*
Hauteur des mâts	95 m
Longueur des pâles	55 m
Hauteur totale (en bout de pale)	150 m
Fournisseur des éoliennes, maintenance et exploitation	VESTAS

* source RTE 2018 : en comparaison avec une centrale au fioul (0,77 t de CO2/MWh)

Un parc intégré au patrimoine local, intégrant une démarche pédagogique de sensibilisation des « consomm'acteurs de demain »

Le territoire communal bénéficie d'un patrimoine local accessible au travers d'un sentier de découverte, le « sentier des Fontaines ». Dans le cadre de la construction du parc éolien, un projet de sentier pédagogique sera réalisé autour du parc éolien et intégré au sentier existant. Il permettra aux adultes comme aux enfants de découvrir les énergies renouvelables et leurs enjeux, la biodiversité du site et le patrimoine local.

Parallèlement, et à la demande des élus locaux des 2 communes, CNR a choisi d'associer les jeunes citoyens à la démarche de développement du parc. Elle a missionné le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Pays de Bourgogne pour réaliser des animations scolaires auprès des CM1 et CM2 de l'école de Véronnes

CONTACTS PRESSE

CNR : Béatrice Ailloud-Karmin : 04 72 00 67 21 / 06 07 27 46 07 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel

(rassemblant les élèves des communes de Sacquenay, Chazeuil, Orville, Véronnes), sur la thématique des énergies renouvelables. 4 séances en classe, et une visite sur le terrain du chantier pendant la phase de montage des éoliennes ont été organisées. Elles ont notamment permis aux enfants d'expérimenter et de comprendre les phénomènes climatiques, d'en savoir plus sur les énergies renouvelables et l'énergie éolienne, de découvrir un milieu professionnel.

Agir pour la transition énergétique

Le parc éolien des Sources du Mistral est un projet développé en lien étroit avec les élus et acteurs régionaux, déjà engagés depuis plusieurs années dans une dynamique de transition énergétique par le biais de projets d'énergies renouvelables et notamment éoliennes. Ainsi, la région Bourgogne Franche-Comté s'est fixée l'objectif de devenir d'ici 2050 une région à énergie positive, au travers de son projet « ICI 2050 ». Avec ce nouveau parc, pouvant produire l'équivalent de la consommation de 17 000 habitants (soit 3 fois plus que le nombre d'habitants de la communauté de communes Tille et Venelle), Sacquenay et Chazeuil participent à l'atteinte de cet objectif.

Pour CNR, le parc des Sources du Mistral est le 48ème mis en service. Il permet à CNR d'atteindre le seuil de 600 MW de puissance installée en éolien en France et vient illustrer sa politique soutenue de développement initiée depuis plus de 15 ans dans les énergies renouvelables aux côtés des territoires.

Pleinement engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique, CNR a l'ambition d'atteindre en France une puissance installée d'au moins 4 000 MW d'ici à 2020 dans les 3 énergies.

A propos de CNR

CNR est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil), et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Acteur intégré à la pointe des métiers de l'énergie, CNR propose ses services en gestion et valorisation des énergies intermittentes ainsi que son expertise en ingénierie à des tiers en France et dans une trentaine de pays. Au service de la transition énergétique, elle travaille sur l'intelligence des réseaux, le stockage de l'énergie et développe la mobilité électrique.

Société Anonyme d'Intérêt Général, CNR se singularise par son modèle industriel articulé autour du développement des territoires et par son système unique de partage de la valeur créée localement avec ses parties prenantes.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

Chiffres clés :

- Chiffre d'affaires brut 2018 : 1 380 M€
- Effectif : 1 363 collaborateurs
- Puissance électrique installée "zéro émission" : 3696 MW
- Production moyenne annuelle : 15 TWh (soit la consommation électrique annuelle de près de 6 millions d'habitants)
- Ensemble du parc de production : 47 centrales hydroélectriques sur le Rhône et hors Rhône, 48 parcs éoliens, 26 centrales photovoltaïques.

CONTACTS PRESSE

CNR : Béatrice Ailloud-Karmin : 04 72 00 67 21 / 06 07 27 46 07 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel